

# PLÉRIN

1 SOIRÉE



## OBJECTIF

Être capable de déterminer si un gibier est propre à la consommation



## CONDITIONS

Être volontaire pour devenir référent à l'examen initial du gibier sauvage



## LIEU

FDC22, à PLÉRIN



## COÛT

Gratuit



## INTERVENANT

FDC22



## DATE

Vendredi 27 octobre  
de 18h30 à 22h30

# HYGIÈNE DE LA VENAISON

## PROGRAMME

- Réglementation sanitaire ;
- Notions d'anatomie et de pathologie ;
- Gestes à connaître pour l'éviscération, le prélèvement trichine et les bonnes pratiques d'hygiène ;
- Conduite à tenir en cas d'anomalies de la venaison ;
- Rédaction d'une fiche d'examen initial ;
- Remise des supports de formation.

